CARENTAN-LES-MARAIS

BULLETIN MUNICIPAL - MAI 2026 - N°11

le mag



DOSSIER ÉLECTIONS MUNICIPALES

CARENTAN LES MARAIS
PORTE DU COTENTIN

PERMANENCES *des mairies*

CARENTAN-LES-MARAIS
125 boulevard de Verdun
02.33.42.74.00
Du lundi au jeudi
de 8h45 à 12h15/13h15 à 17h45
Le vendredi jusqu'à 16h45

Accueil CNI/Passeport :
du lundi au jeudi
de 8h45 à 11h45
et de 13h15 à 17h15
le vendredi jusqu'à 16h15

SAINT-HILAIRE-PETITVILLE
83 rue des fleurs
02.33.42.10.56
Du lundi au jeudi
de 8h45 à 12h15/13h15 à 17h45
Le vendredi jusqu'à 16h45

ANGOVILLE-AU-PLAIN
02.33.71.99.58
Le vendredi de 16h30 à 18h30

BRUCHEVILLE
02.33.71.55.46

LES VEYS
131 rue de l'Abbé Godefroy
02.33.42.17.86
Le jeudi de 13h30 à 14h45

CATZ
336 rue Saint Grégoire
02.33.42.43.38
Le vendredi de 13h30 à 14h45

BRÉVANDS
230 route de l'Etelan
02.33.42.14.46
Le vendredi de 15h à 17h

MONTMARTIN-EN-GRAIGNES
3 route de l'Abbé-Bihel
02.33.56.81.76
Le mardi de 9h à 12h

SAINT-PELLERIN
6 rue Amiral Touraille
02.33.42.13.04
Le jeudi de 15h à 18h

SAINT-CÔME-DU-MONT
145 rue Joseph Beyrle
02.33.42.41.87
Le mardi de 14h à 18h

HOUESVILLE
2 place de la Mairie
02.33.42.07.08
Le lundi de 9h à 12h

SUIVEZ L'ACTUALITÉ *sur nos réseaux !*

Site internet :

Instagram :

Facebook :

SOMMAIRE

3 **Édito du maire**

VIE MUNICIPALE
4-5 À la une de l'actualité
6 Aménagement et projets urbains
7 Les habitants au service du territoire
8-9 Sports et loisirs
10-11 Saison culturelle 2026
12 Le Théâtre Halle
13 Un jour un service
14-15 Vie associative

DOSSIER
16-17 Élections municipales
18-19 Le nouveau conseil
20 Maires délégués et élus de proximité
21 Mise en place de commissions
22 Délibérations du conseil municipal
23 Tribunes

RETOURS EN IMAGES
24 Octobre Rose et les Égaluantes
25 Le Téléthon
26 La corrida et Artistes en Cotentin
27 Le carnaval

28 Bal de la Libération
29 **AGENDA DE LA VILLE**
30-31 **PROGRAMME DU D-DAY 82**

N°11 - Mai 2026 - Bulletin Municipal de Carentan-les-Marais
Directrice de la publication : Rosine Lesieur- Rédactrice en chef : Anne-Solène Fossard
Rédaction : Flore Carvas - Photographies : Flore Carvas , Sabine Chantelot et Martin Leloutre sauf mention. Mise en page : Flore Carvas. Imprimeur: OFF 7 - Distribution : ESAT des marais.



L'ÉDITO DU MAIRE
Rosine LESIEUR

1 - Au lendemain de l'élection, qu'avez-vous envie de dire aux électeurs ?

Aujourd'hui, je veux vous dire simplement et sincèrement MERCI. Vous nous avez accordé une confiance qui nous oblige. Elle nous engage à agir, à tenir nos promesses et à obtenir des résultats concrets. Elle montre aussi que le travail réalisé par l'équipe précédente, sous la direction du maire sortant, a été reconnu. Mais ce choix n'est pas une carte blanche, c'est un mandat pour continuer, améliorer et donner le meilleur. Merci pour votre fidélité, pour votre engagement, et pour avoir choisi la stabilité. Mais cette stabilité ne doit pas rimer avec immobilisme. Elle doit servir l'action. Nous avons été élus pour avancer, pas pour attendre. Et nous allons le faire avec une ligne claire : pas de recul, pas d'inaction, et des décisions prises dans l'intérêt des habitants. Pour rappel, il y avait lors de la précédente mandature 11 adjoints et 9 maires délégués. Aujourd'hui, nous continuons avec 11 adjoints et 4 maires délégués secondés par des conseillers délégués. Toutes les communes sont donc représentées. Nous sommes conscients que les budgets seront plus contraints dans les années à venir, aussi, dès le début de ce mandat, nous avons pris la décision de réduire nos propres dépenses. En tant que maire, j'ai choisi de ne pas toucher la totalité de ma rémunération. Les adjoints et les maires délégués ont fait de même. Il s'agit d'un engagement fort, qui traduit notre volonté de montrer l'exemple, de préserver les marges de manœuvre de la collectivité et de concentrer les moyens sur les priorités des habitants. L'enveloppe annuelle diminue donc ainsi de 28 000 €, c'est donc près de 168 500 € sur la durée du mandat qui pourra être réinvesti directement pour la commune et ses projets.

2 - Quelle image, quel mot ou quelle conviction guidera votre action tout au long de ce mandat ?

L'image que je vois pour ce mandat, c'est celle d'un chemin. Un chemin pas toujours droit, parfois sinueux, mais qui nous permet d'avancer. Tout au long de ce mandat, une conviction guidera chacune de mes décisions : servir notre commune et chacun de ses habitants avec une équipe déjà sur le terrain, responsable, active et engagée, qui connaît les besoins du territoire et travaille au quotidien pour apporter des solutions concrètes. Chaque projet que nous mènerons devra contribuer à faire progresser notre ville, pas à pas, dans la continuité mais avec un souffle nouveau.

3 - Selon vous, qu'est-ce qui fait aujourd'hui la force – et parfois la fragilité – de notre commune ?

La force de notre commune, c'est d'abord son dynamisme et la vitalité de ses habitants. Nous avons une communauté engagée, des initiatives locales qui fonctionnent, et une équipe municipale proche des habitants, bien au fait des réalités du quotidien. Ces atouts nous permettent d'avancer, de construire et d'innover, tout en gardant le lien avec chacun. Mais comme toute commune, nous avons aussi nos fragilités. Certains quartiers ou certains services méritent une attention particulière, et nous devons continuer à améliorer la cohésion sociale, l'entretien de nos infrastructures et l'accès à certains services pour que personne ne se sente laissé de côté, plus particulièrement dans toutes les communes déléguées. C'est précisément ce qui guidera notre action : renforcer nos points forts, corriger nos fragilités, et agir pour que notre commune soit un lieu où il fait bon vivre pour toutes et tous.

4 - Comment souhaitez-vous exercer votre rôle de maire au quotidien, dans la relation avec les habitants ?

Mon rôle de maire, je souhaite l'exercer au quotidien en étant sur le terrain, au contact de tous les habitants, et particulièrement des jeunes et des seniors. Il est essentiel de comprendre leurs besoins, leurs attentes et leurs idées, que ce soit pour les projets éducatifs, culturels, sportifs ou pour les services de proximité et le bien-être au quotidien. Je veux que chaque habitant se sente écouté et considéré, et que notre action soit tangible et transparente. Mon objectif est de construire une commune où toutes les générations trouvent leur place et contribuent au développement et à la vitalité de notre territoire.

5 -Quel sera, dès les premiers mois du mandat, votre principal engagement envers les habitants ?

Dès les premiers mois, mon engagement principal, avec mon équipe, sera d'être pleinement à l'écoute des habitants. Concrètement, cela signifie organiser rapidement des réunions dans les quartiers et dans les communes déléguées afin de comprendre ensemble les besoins et les préoccupations de chacun, mais aussi identifier et résoudre les problèmes quotidiens qui affectent la vie de tous, tels que la propreté des rues, l'entretien du mobilier urbain, la sécurité et l'accessibilité, en mobilisant notre équipe pour agir efficacement. En résumé, notre action dès les premiers mois reposera sur trois axes : écouter attentivement, agir rapidement sur le quotidien et assurer la visibilité ainsi que la transparence de nos actions pour tous les habitants.

Continuer ne signifie pas simplement répéter ce qui a été fait. Continuer, c'est approfondir les projets engagés, corriger ce qui peut l'être, et répondre aux besoins de chacun avec écoute et efficacité. C'est transformer la confiance que vous nous accordez en actions concrètes, visibles et utiles pour toutes et tous. Je n'oublie pas non plus l'ensemble des services de la ville, dont l'engagement et le professionnalisme constituent un soutien essentiel à l'action municipale. Au quotidien, les agents œuvrent avec dévouement pour faire fonctionner nos équipements, assurer la qualité des services publics et répondre à vos besoins. Leur travail, souvent discret, est pourtant indispensable à la vie de notre commune. Je sais pouvoir compter sur vous, comme vous pouvez compter sur nous.

FRANCE SANTÉ *le premier !*

Le 30 octobre 2025, le Premier ministre Sébastien Lecornu s'est rendu au pôle de santé de Carentan-les-Marais pour un déplacement centré sur le déploiement du réseau « France Santé », en présence de la ministre de la Santé Stéphanie Rist et de la ministre de l'Aménagement du territoire Françoise Gatel.

Le pôle de santé de Carentan-les-Marais a été présenté comme la première structure à être labellisée France Santé, marquant ainsi une étape concrète dans la mise en œuvre de ce réseau destiné à permettre, à terme, une consultation médicale à moins de 30 minutes pour chaque citoyen et un rendez-vous médical sous 48 heures, et à encourager une montée en puissance progressive du dispositif sur l'ensemble du territoire.















Cette visite s'inscrit dans la stratégie globale du gouvernement pour lutter contre les pénuries de médecins généralistes et améliorer l'accès aux soins en zones sous-dotées, avec l'objectif de développer plusieurs milliers de maisons « France Santé » d'ici à 2027 et d'augmenter significativement l'offre de soins de proximité sur l'ensemble du territoire français.

CENTRE DE SANTÉ DE L'OCTROI

Par ailleurs, le centre de santé de l'Octroi s'apprête à franchir une nouvelle étape de modernisation : une extension des locaux, la réfection complète de son toit-terrasse ainsi qu'une mise aux normes pour l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite (PMR) sont prévues, renforçant ainsi le confort et la qualité de l'accueil pour tous les patients.

CARENTAN-LES-MARAIS A FAIT LA «UNE»

Actu › Normandie › Manche › Carentan-les-Marais

VIDÉO. Train déraillé à Carentan-les-Marais : les travaux se poursuivent, la circulation reprendra mi-février

Le 11 janvier 2026, un train de marchandise déraille à Carentan-les-Marais, emportant avec lui les deux voies de circulation. Des travaux de relevage sans précédent sont en cours.

Circulation SNCF Transport



Ces grues jaunes appelées Kirow, il n'en existe que deux en France. Puissantes et sur rail, elles mènent le chantier de relevage







TRAFIC *interrompu*

Le 11 janvier 2026, un train de fret long d'environ 640 à 750 m et composé de 17 wagons transportant 34 semi-remorques a déraillé près de la gare de Carentan-les-Marais sur la ligne ferroviaire entre Caen et Cherbourg. Ce déraillement a provoqué des dégâts importants sur les voies et les installations électriques, entraînant la suspension totale du trafic ferroviaire entre Caen et Cherbourg tant pour les marchandises que pour les voyageurs.

L'accident n'a fait ni victime ni blessé, mais les infrastructures ont été sévèrement endommagées, avec plusieurs centaines de mètres de rails et de caténaires touchés, ce qui a rendu impossible la circulation normale des trains, forçant SNCF Voyageurs à modifier les terminus et à mettre en place des services de bus de remplacement pour maintenir une continuité de mobilité pour les usagers.

Dès les jours suivants, une opération de dégagement et de remise en état a été engagée par SNCF Réseau, mobilisant près de 100 agents et deux grues ferroviaires spécialisées pour relever le convoi accidenté et évacuer les wagons et conteneurs, puis reconstruire les sections de voie endommagées, remplacer des centaines de mètres de caténaire et consolider les abords du tracé.

Une reprise partielle de la circulation sur une seule voie a été rendue possible à partir de février, avec une circulation alternée permettant de restaurer progressivement un service ferroviaire même réduit, ce qui a allégé les perturbations quotidiennes pour les voyageurs tout en maintenant des autocars de substitution pour compléter l'offre.

Après plusieurs semaines de travaux de reconstruction, la ligne entre Caen et Cherbourg a retrouvé une circulation normale à compter du 5 mars, avec la remise en place de l'offre complète de 14 allers-retours quotidiens, dont des liaisons vers Paris selon les horaires habituels, et des mesures d'indemnisation pour les abonnés affectés par les perturbations.
L'enquête menée par le Bureau d'enquêtes sur les accidents de transport terrestre (BEA-TT) est en cours pour établir les causes précises du déraillement, avec des pistes explorées autour des conditions de sol et des effets possibles liés aux intempéries récentes.



Mama Barista



La Banque devient un coffee shop !

Édifice aux multiples vies — mairie, Kommandantur, établissement bancaire, galerie d'art — la Banque renaît aujourd'hui grâce au projet porté par Catherine Ruidant, torréfactrice passionnée. La Banque by Mama Barista Coffee Shop se veut bien plus qu'un simple lieu de consommation. Torréfaction sur place, dégustations, ateliers, herboristerie, coin bibliothèque : tout est pensé pour inviter à la pause, à l'échange et à la curiosité. Un espace où l'on viendra autant pour savourer que pour se poser.



L'hôtel des 2 Billards

Un patrimoine restauré

À l'angle des rues de l'Église et de la Halle, l'ancien hôtel des 2 Billards s'apprête à ouvrir un nouveau chapitre de son histoire. Après dix-huit mois de travaux minutieux, ce bâtiment emblématique du centre-ville a été livré mi-février 2026.

Entièrement réhabilité, l'édifice accueille désormais trois logements ainsi qu'un local commercial en rez-de-chaussée, actuellement disponible à la location. La rénovation a été conduite avec une attention particulière portée à la préservation du patrimoine local : façades conservées et restaurées, matériaux anciens consolidés, interventions progressives pour respecter les fragilités du bâti. Le tout, sans renoncer au confort moderne : isolation performante, normes énergétiques actuelles et qualité d'usage étaient au cœur du projet. D'un montant d'environ 1,5 million d'euros, cette opération permet de conjuguer mémoire et avenir. Les logements sont d'ores et déjà attribués, tandis que le local commercial attend son futur occupant, prêt à redonner vie à ce lieu chargé d'histoire.



L'hôtel de la Borderie

Un héritage qui se réinvente

Édifié au milieu du XVIIIème siècle, l'hôtel particulier de la Borderie, rue Holgate, a traversé les époques en changeant de visage plusieurs fois. Demeure familiale, puis clinique chirurgicale au XXème siècle, il a longtemps été un lieu de soins avant de connaître une nouvelle étape de son histoire. Acquis par Manche Habitat, aujourd'hui le bâtiment est en cours de transformation pour accueillir huit logements sociaux, dont la livraison est prévue courant 2026.





Église Notre-Dame

La deuxième phase des travaux de restauration de l'église Notre-Dame de Carentan a débuté ! Ce joyau du centre-ville, témoin de près de dix siècles d'histoire et d'architecture, voit ses couvertures, maçonneries et clocher repris avec soin. La flèche, les statues et les balustrades, fragilisées par le temps et les intempéries, retrouvent peu à peu leur éclat. Chaque intervention s'inscrit dans la continuité d'un vaste chantier de plus de dix ans, pour permettre à ce monument exceptionnel de traverser les siècles à venir. Soutenue par la Fondation du patrimoine, la ville de Carentan-les-Marais, la DRAC et le Conseil départemental, cette aventure mobilise aussi l'Association pour la Sauvegarde et la Restauration de l'Église, présidée par Yvan Marie, qui œuvre activement à la collecte de dons. Sur un budget de 1 850 700 €, 538 505 € sont déjà réunis. Les dons restent possibles : un simple scan du QR code suffit pour contribuer à écrire ce nouveau chapitre. Ensemble, faisons briller à nouveau ce repère emblématique.

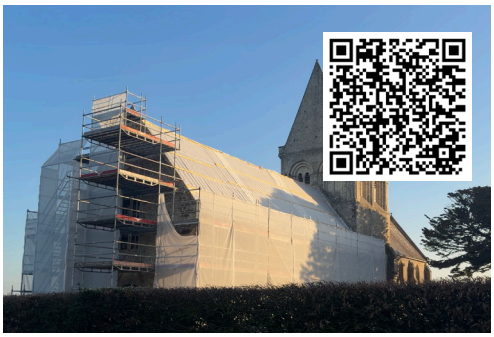

Église de Brucheville

Les travaux de restauration de l'église Saint-Hilaire ont officiellement commencé ! Cette première phase est consacrée à la restauration de la toiture de la nef. La tour-clocher romane et ses murs accueillent désormais charpentiers et restaurateurs pour que ce joyau du XIIe siècle continue de raconter l'histoire de Brucheville aux générations futures. Soutenus par la commune, le Département et l'État, et portés par l'ASE Brucheville présidée par Hervé Auger, qui collecte les dons, nous avançons pas à pas vers la renaissance de l'édifice. Sur un budget de 332 000 €, 149 200 € sont déjà réunis. En scannant le QR code, chacun peut contribuer. Ensemble, faisons en sorte que Saint-Hilaire continue de veiller, fière et intacte, sur notre village pour encore neuf siècles et plus.

Bénévoles recherchés pour le service de transport à la demande

La commune de Carentan-les-Marais recherche des bénévoles afin de renforcer le service de transport à la demande.

Ce dispositif, pensé pour les personnes âgées ou à mobilité réduite ne pouvant plus conduire, permet de faciliter leurs déplacements du quotidien : courses, rendez-vous médicaux ou démarches essentielles.

La mission repose principalement sur la conduite d'un véhicule communal et l'accompagnement bienveillant des bénéficiaires lors des montées et descentes du véhicule, ainsi que pour la gestion des courses. Il ne s'agit pas d'une présence en magasin, mais d'un soutien simple, humain et essentiel.

Profil recherché : une personne titulaire du permis boîte manuelle, à l'aise dans la conduite comme dans le contact humain, disponible en semaine sur des demi-journées, prête à s'inscrire dans un roulement avec d'autres bénévoles, et animée par un véritable esprit d'entraide et de convivialité, pour faire de chaque trajet une mission discrète mais précieuse où se tisse le lien social.



Nous avons besoin de vous !
Vous avez un peu de temps à offrir ?
Rejoignez l'équipe de bénévoles !

Les interventions se déroulent au sein des établissements scolaires, après les cours, de 16h30 à 17h45, avec une fréquence et des horaires adaptables selon vos disponibilités. Pour rejoindre notre équipe de bénévoles, il vous suffit de nous contacter par email à mairie.contact@carentan.fr en indiquant vos coordonnées ainsi que vos créneaux disponibles. Nous organiserons ensuite une rencontre afin de vous présenter le fonctionnement du dispositif et de répondre à toutes vos questions. Ensemble, faisons la différence pour nos jeunes !

ÉQUIPEMENTS SPORTIFS *trois city-stades et leurs aires de jeux*



La commune compte désormais trois city stades, installés à Carentan, Montmartin-en-Graignes et Saint-Côme-du-Mont. Le terrain multisports permet de pratiquer librement football, basketball ou encore handball, dans un espace sécurisé et accessible. Chacun de ces équipements s'accompagne également d'une aire de jeux, offrant ainsi aux plus jeunes comme aux adolescents un lieu de loisirs complet.

Ces aménagements participent à la volonté de la commune de développer des espaces de proximité, où le sport, le jeu et le partage trouvent naturellement leur place. Des lieux simples mais essentiels, où l'on vient taper dans un ballon, rire entre amis ou profiter d'un moment en famille. Avec ces trois installations réparties sur le territoire, Carentan-les-Marais confirme son engagement en faveur d'un cadre de vie actif et convivial.







INAUGURATION *d'une nouvelle salle de tennis*

La deuxième salle de tennis couverte a été officiellement inaugurée le mercredi 11 février 2026, en présence d'élus de la municipalité, des responsables du club, de bénévoles et de nombreux licenciés. Très attendue par les joueurs, cette infrastructure permet d'améliorer les conditions de pratique, notamment durant l'hiver ou en cas d'intempéries. Les membres du club avaient d'ailleurs déjà commencé à utiliser les nouveaux courts intérieurs depuis le 7 octobre 2025.

Ce nouvel équipement doit permettre au tennis carentanais de poursuivre son développement et d'accueillir davantage de pratiquants, jeunes comme adultes.



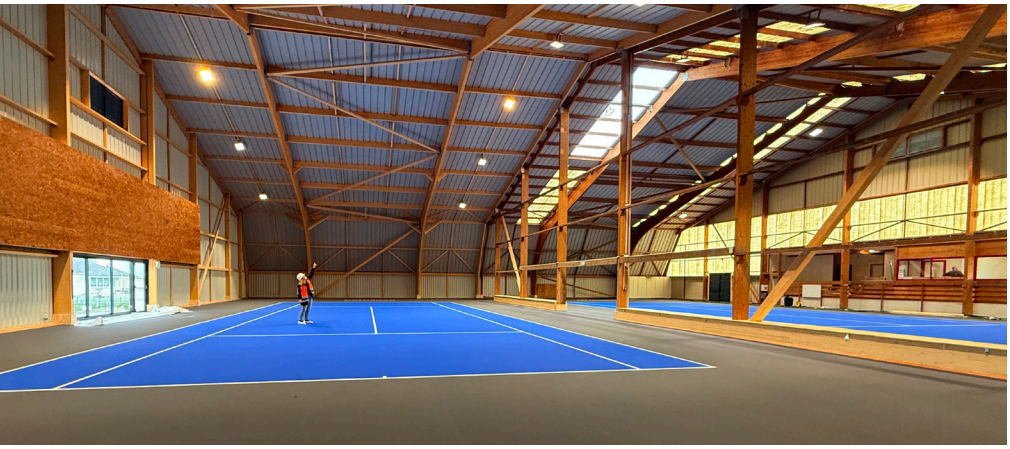

DES TRAVAUX *bientôt finis !*

Le printemps devrait permettre la finalisation de la nouvelle piste d'athlétisme au stade Alphonse Laurent, l'étape de la création du synthétique nécessitant un volet de plusieurs jours de beaux temps. Une armoire électrique doit être installée pour raccorder l'éclairage du stade.



NOUVELLE *enseigne*

À Saint-Hilaire-Petitville, le terrain de football où petits et grands se retrouvent pour taper dans le ballon porte désormais un nom bien connu des habitants : stade Jean-Pierre Savary.

Ce changement célèbre l'engagement et la passion de Jean-Pierre Savary, pilier du club Avenir Joyeux Saint-Hilaire-Petitville, qui a contribué pendant de nombreuses années à faire vivre le sport et la convivialité dans la commune. Reconnu pour sa bonne humeur et son investissement sans faille, il continue aujourd'hui encore à accompagner joueurs, bénévoles et familles.



LE TISSU *associatif*

À Carentan-les-Marais, la vie associative est riche et dynamique. La commune compte une cinquantaine d'associations sportives et une trentaine d'associations de loisirs, couvrant des activités aussi variées que le sport, la culture, le bien-être ou les initiatives solidaires.

Pour les découvrir, il suffit de consulter le site de la ville, qui propose une présentation complète des associations et de leurs activités. Mais rien ne vaut le contact direct : le forum des associations, organisé chaque année le premier samedi de septembre, est l'occasion idéale pour rencontrer les acteurs de la vie locale, poser ses questions et s'inscrire aux activités.

Ces associations sont bien plus que des structures : elles sont le moteur de la convivialité et de l'échange sur tout le territoire, offrant à chacun la possibilité de s'investir, de partager des passions et de tisser des liens durables.

QR CODE
Annuaire des associations

AGENDA SPORTIF

TRIATHLON
30/08



FESTI RUN
12/09



OCTOBRE ROSE
17/10



CORRIDA DE NOËL
13/12






Sarah Pasquier,
directrice du service évènementiel.



LE THÉÂTRE HALLE
accueille une nouvelle saison

Le bilan de cette première saison culturelle est, sans détour, très positif. Les bases sont solides, l'élan est donné. Et déjà, 2026 a ouvert ses portes, prête à écrire un nouveau chapitre de cette aventure artistique partagée.

Cette année, la saison culturelle se décline en neuf spectacles programmés au Théâtre Halle, dont quatre dédiés au jeune public — parce que la curiosité, elle aussi, s'apprend tôt. Le coup d'envoi a été donné par le concert de l'Orchestre de l'Opéra Normandie Rouen. Une ouverture magistrale, vibrante, presque étincelante. Le public ne s'y est pas trompé, saluant la virtuosité des musiciens et l'énergie communicative d'un chef d'orchestre aux multiples facettes. Comme le résume Françoise Ferey, spectatrice enthousiaste : « Le concert était formidable, un orchestre talentueux et un chef d'orchestre aux multiples talents, drôle, tour à tour poète, chanteur, harmoniciste, qui a fait de ce concert un spectacle original et drôle. Très bon début pour cette programmation 2026. »



Côté jeunesse, le premier rendez-vous n'a pas déçu. Avec Ti Canaille, à l'accordage, la compagnie Olifan, déjà accueillie l'an dernier avec À l'ouest je te plumerai, a une nouvelle fois conquis petits et grands. Rires, étonnement et écoute attentive étaient au rendez-vous. Dans la continuité, le deuxième spectacle jeunesse a fait écho à de beaux souvenirs : la suite très attendue de Hissez Haut est venue confirmer l'attachement du public à cette compagnie déjà applaudie la saison passée. Une fidélité réjouissante, qui témoigne de la force du lien tissé entre artistes et spectateurs.

La saison ne fait que commencer. Il ne manque plus que vous pour faire vibrer la salle : les places sont ouvertes, à vous d'entrer en scène.

BILLETTERIE

L'achat des billets peut se faire :

- en ligne
- à la médiathèque, *aux heures d'ouverture*
- en mairie, *aux heures d'ouverture*
- sur place, *le jour de l'événement, une heure avant le spectacle, dans la limite des 319 places disponibles.*

TARIFS

Le tarif varie selon les spectacles.

Nouveauté cette année : l'abonnement adulte fait son entrée. Dès l'achat simultané de 4 spectacles, bénéficiez immédiatement d'un tarif réduit de –15 %. Ensuite, sur simple présentation de votre carte d'abonnement, ce tarif préférentiel vous accompagnera sur tous les autres spectacles achetés au cours de l'année.

QR CODE
Billetterie en ligne

CONTACTS

Mairie de Carentan-les-Marais
mairie.contact@carentan.fr
02.33.42.74.00

Service Culturel
Sarah PASQUIER
s.pasquier@carentan.fr

SAISON CULTURELLE 2026

CABARET



CABARÉTRO
Compagnie Madeeson
Dimanche 27 Septembre - 17H
Durée : 2h
Tout public

Replongez parmi les héros et les légendes de votre enfance, de votre passé, de votre propre histoire ou de celle de votre pays. De la légende d'Aladin en passant par la résistance Française, la création du Moulin Rouge, de l'empire de Chine ou encore sur les traces des romains, venez découvrir ce tour du monde historique avec notre compagnie formée uniquement de professionnels ! Un spectacle époustouflant !

THÉÂTRE COMIQUE



UN NORMAND À PARIS
Compagnie Libre à vous
Vendredi 9 Octobre - 20H45
Durée : 1h10
Tout public

Une comédie moderne, fine et drôle où l'on s'amuse des clichés Paris / province, mais toujours dans la bienveillance. Comme beaucoup de parisiens, Camille sous-loue son appartement pour mettre un peu de beurre dans les épinards. Elle reçoit aujourd'hui même son nouveau locataire : Gérard, un normand peu soucieux d'aller visiter la capitale mais plutôt décidé à jouer les incrustés ! Et voilà qu'en plus débarque Fred, l'ex de Camille ! La colocation à trois s'annonce explosive ! Rires garantis !

JEUNESSE



UNE BALANÇOIRE SUR LA LUNE
M.Ribouldingue
Jeudi 22 Octobre - 16H
Durée : 50 minute
Dès 5 ans

Au fil de cet album, la plume de Jérôme nous livre 11 textes malicieux naviguant entre humour et émotion avec en cadeau un duo avec Yves Duteil. Musicalement, les arrangements offrent un mélange subtil de pop, rock et balades folk. Sur scène, les 5 joyeux lurons nous invitent dans un univers festif, poétique et participatif où les parents et enfants s'en donnent à cœur joie.

" Élu meilleur spectacle jeunesse et familial 2024 par la Région Normandie."

STAND UP



SCÈNE DE CORPS ET D'ESPRIT
Antonia de Rendinger
Vendredi 6 Novembre - 20H45
Durée : 1h30
Tout public, dès 12 ans.

Un foisonnement de personnages nouveaux, des sujets sensibles et délicatement choisis, des textes sublimes, une mise en scène sobre et intelligente. La pertinence de son écriture, son parfait sens du rythme, c'est sûr, Antonia est une bête de scène, de corps et d'esprit.

Vue sur TF1, France 2 , Marrakech du rire, Festival de Montreux, Rire et chansons et en 1ère partie du spectacle de Dany Boon.

JEUNESSE



L'ENFANT MAGICIEN
François Demené
Mardi 22 Décembre - 16H
Durée : 1h
Dès 3 ans

Le magicien François Demené, nous transporte dans son univers en nous racontant comment il est devenu magicien à l'âge de 8 ans. Il partagera avec les enfants les secrets de la magie. Au travers de ses numéros, les enfants auront l'opportunité de monter sur scène et de devenir de véritables magiciens en herbe !

Nommé spectacle magique de l'année 2026, catégorie jeune public - par la Fédération Française de Magie.

Pour connaître les plannings de la Maison des Arts et de la Galerie d'Art, il vous suffit de vous connecter sur le site internet de la ville ou de scanner ces QR Codes.

LA MAISON DES ARTS

LA GALERIE D'ART



Le Théâtre Halle occupe un bâtiment historique au cœur de la ville. Son histoire remonte à 1832 lorsqu'il fut construit comme halle aux blés. Au fil des décennies, il a successivement accueilli des activités militaires, des spectacles de cirques itinérants, un cinéma, puis a été transformé en salle des fêtes et en théâtre. Aujourd'hui, il incarne un lieu central de la vie culturelle locale, témoignage vivant de près de deux siècles d'évolutions et d'adaptations.

Le Théâtre Halle : repères historiques

Le Théâtre Halle occupe un bâtiment construit en 1832 à l'origine comme halle aux blés, sur l'emprise actuelle du théâtre et de la salle des fêtes. Les arches visibles sous les toits témoignent encore de cette fonction initiale.

26 août 1832

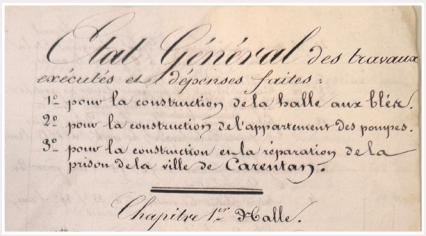
Etat Général des travaux exécutés et dépenses faites :
1° pour la construction de la halle aux blés.
2° pour la construction de l'appartement des pompes.
3° pour la construction et la réparation de la prison de la ville de Carentan.
Chapitre 1er Halle.

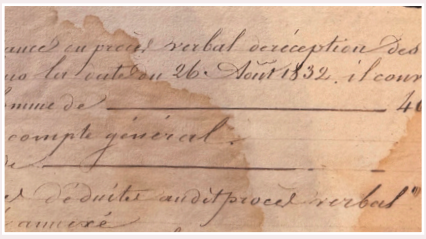

Durant la Première Guerre mondiale, la halle accueille des soldats du centre instructeur belge. Des spectacles continuent toutefois d'y être organisés, laissant supposer une division des espaces entre hébergement et activités culturelles.

Dans les années 1930

Durant cette période, la salle accueille des troupes de théâtre, du cinéma et même des cirques itinérants. Des archives, dont une lettre de 1939 signée du directeur Joe Mildy, attestent de son intégration dans les circuits de tournées artistiques.

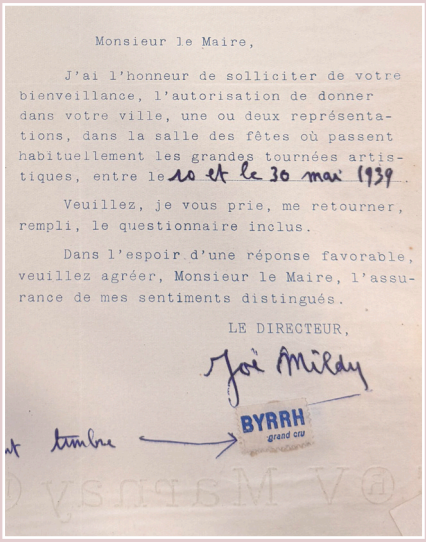
Monsieur le Maire,

J'ai l'honneur de solliciter de votre bienveillance, l'autorisation de donner dans votre ville, une ou deux représentations, dans la salle des fêtes où passent habituellement les grandes tournées artistiques, entre le 10 et le 30 mai 1939.

Veuillez, je vous prie, me retourner, rempli, le questionnaire inclus.

Dans l'espoir d'une réponse favorable, veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de mes sentiments distingués.

LE DIRECTEUR,

Joe Mildy

BYRRH grand cru



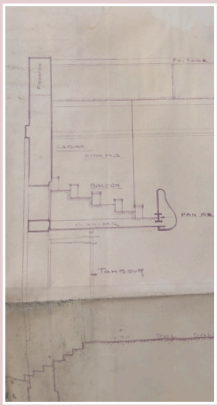

Un plan de 1938, signé par l'architecte Marcel Androuet, montre que la halle était alors partagée en deux : une moitié dédiée au stockage des grains, l'autre à la salle des fêtes, devenue le théâtre actuel. À cette époque, la salle était équipée de balcons aujourd'hui disparus.

Dans les années 1950

Entre 1950 et 1955, des travaux d'aménagement transforment définitivement le site, donnant naissance à une salle des fêtes et à une salle de théâtre telles que nous les connaissons aujourd'hui dans les bâtiments de l'ancienne halle.



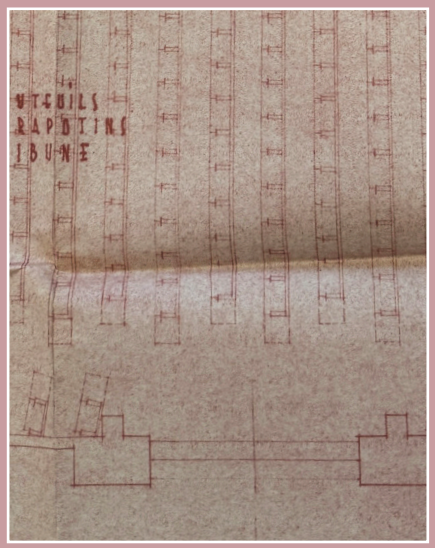

GARDIEN ET REGISSEUR DU THÉÂTRE HALLE

Vincent Guillemin


Vincent Guillemin



INTERVIEW

Pouvez-vous vous présenter et nous raconter votre arrivée au théâtre ?

Je suis arrivé au théâtre il y a deux ans, un peu par hasard, mais aussi grâce à une belle rencontre. Mon père était comédien dans une troupe qui participait au Festival des Marais, donc j'ai toujours eu un pied dans cet univers. Cette année-là, je suis venu aider à monter les décors, et j'ai fait la connaissance de Jacques, qui était régisseur. On a beaucoup discuté, et il m'a glissé qu'il partait à la retraite quelques mois plus tard.

Deux jours après, lors d'un repas du festival, j'ai rencontré un élu municipal et je lui ai parlé de mon intérêt pour ce poste. Ensuite, tout s'est enchaîné : l'annonce est sortie, j'ai envoyé mon CV, passé un entretien et j'ai été recruté. Comme quoi, parfois, tout se joue sur une conversation.

Votre rôle officiel semble assez large. Concrètement, que recouvre votre métier ?

Oui, l'intitulé est « assurer l'activité et l'entretien du théâtre et de la salle des fêtes », mais en réalité, c'est très varié. Je suis à la fois dans la technique, l'accueil, l'organisation, la maintenance. Il faut savoir s'adapter en permanence. Aucun jour ne se ressemble vraiment.

Que se passe-t-il lorsque la Ville organise un spectacle ?

Dans ce cas, j'accueille les artistes dès leur arrivée. Je les accompagne pour tout ce qui est technique, je réponds à leurs demandes, je les aide à s'installer. Pendant le spectacle, je reste en soutien, même si les compagnies ont souvent leur propre régisseur. Et une fois que le rideau tombe, le travail continue : démontage, rangement, nettoyage. C'est un cycle complet, du début à la fin.

Et lorsque le théâtre est loué par des associations ou des structures extérieures ?

Sur le terrain, mon rôle est souvent encore plus important. Les associations ou les écoles n'ont pas forcément de matériel ou de compétences techniques, donc je les accompagne. Parfois, je gère quasiment toute la partie technique.

La salle des fêtes fonctionne-t-elle de la même manière ?

Oui, globalement. Pour les événements organisés par la Ville, je m'occupe de la mise en place : installer les tables, préparer les boissons ou les goûters, assurer le service puis le rangement et l'entretien. Si le théâtre est occupé en même temps, il reste prioritaire, car je suis le seul à maîtriser certains équipements techniques. Pour les locations, c'est plus simple : je fais l'état des lieux et je remets les clés.

Qui sont les principaux utilisateurs de ces équipements municipaux ?

Ce sont surtout les écoles et les associations locales. Les élèves viennent pour leurs spectacles de fin d'année, du primaire jusqu'au lycée. D'ailleurs, le lycée utilise le théâtre toutes les semaines pour répéter. Les associations, elles, organisent plutôt des assemblées générales ou des événements ponctuels.

Le théâtre est-il très sollicité au cours de l'année ?

Oui, il est occupé environ 140 jours par an, et la salle des fêtes encore davantage, autour de 190 jours. La Ville propose une programmation culturelle avec plusieurs spectacles dans l'année, et à cela s'ajoutent des événements privés ou associatifs. Le lieu vit vraiment toute l'année.

Y a-t-il des périodes plus intenses que d'autres ?

Oui, clairement. Le Festival des Marais est un moment fort, tout comme les Égaluantes. Pendant ces périodes, le rythme s'accélère, les journées sont plus longues, mais ce sont aussi des moments très stimulants.

Travaillez-vous toujours seul ?

Je travaille souvent seul sur le site, mais je ne suis pas isolé pour autant. Je peux compter sur des collègues, notamment Philippe Guiffard, qui est un appui important quand il y a besoin.

Qu'est-ce qui vous plaît le plus dans votre métier ?

Sans hésiter, les rencontres. Il y a un vrai contact avec les artistes, surtout après les spectacles. On échange, on discute. Et puis j'apprends beaucoup grâce aux régisseurs des compagnies. Ils partagent leurs astuces, leurs méthodes, des outils. C'est une formation continue, en quelque sorte.

Un souvenir à nous partager ?

Oui, il y en a un qui me revient tout de suite : le jour où j'ai fait visiter les coulisses à Fanny Ardant. C'était un moment assez unique, un peu hors du temps.

Avec le recul, comment décririez-vous votre métier en quelques mots ?

C'est un métier de l'ombre, mais essentiel. On ne me voit pas forcément, mais je suis là à chaque étape. Mon objectif, c'est que tout se passe bien, que le public profite du spectacle et que les artistes se sentent accueillis dans les meilleures conditions.



LE FESTIVAL DES MARAIS *l'incontournable*

Festival des Marais : 20 ans d'élan, 18 scènes de passion

Il y a des histoires qui naissent dans un souffle et qui, deux décennies plus tard, continuent de faire vibrer toute une salle. Le Festival des Marais est de celles-là.

Créé en 2005 à l'initiative de Thierry de Scitivaux de Greische, l'événement s'est imposé dès ses débuts comme un rendez-vous dédié au théâtre amateur, comique et populaire. Une ligne claire, presque une promesse : faire rire, rassembler, et offrir à chacun un moment suspendu. Très vite, des troupes venues participer à cette première édition ont souhaité prolonger l'aventure en fondant l'association « Festival des Marais », pour inscrire ce rendez-vous dans la durée.

Aujourd'hui, l'association fête ses 20 ans. Un cap symbolique, même si le festival n'en est qu'à sa 18ème édition, deux années ayant été mises entre parenthèses par la crise sanitaire. Mais loin d'affaiblir son élan, cette pause a renforcé son ancrage : le public est toujours au rendez-vous, fidèle, enthousiaste, remplissant chaque soir les gradins.

Au fil des années, le festival a évolué. À ses débuts, un jury récompensait les troupes avec plusieurs distinctions – prix féminin, masculin, et prix de la troupe – symbolisées par un trophée en forme de roseau, financé par le Parc des Marais. Cette formule a perduré jusqu'au 10ème anniversaire. À partir de la 11ème édition, une nouvelle dynamique s'installe avec l'arrivée à la présidence de Maryse Le Goff, elle-même comédienne au sein de la troupe Carentan K'Acteurs.



Si les formats changent, l'âme reste intacte. Parmi les piliers de cette aventure, certains membres fondateurs sont toujours là : Patrick et Chantal (Décors), Sylvaine, secrétaire, et Françoise, trésorière. Une fidélité rare, qui dit beaucoup de l'attachement à ce projet collectif.

Aujourd'hui, le fonctionnement est bien rodé. Chaque mois de septembre, un appel à candidatures est lancé. Aucun thème imposé, mais une exigence demeure : proposer une pièce humoristique, souvent un vaudeville, d'une durée maximale d'1h30 sans entracte. Face au grand nombre de candidatures, une sélection est opérée, suivie d'un tirage au sort pour établir la programmation.



Le festival vit grâce à un équilibre fragile mais solide : billetterie, soutien de la mairie de Carentan-les-Marais, et partenaires privés. En coulisses, les dépenses sont nombreuses – son, lumière, communication – mais chaque édition prouve que l'engagement collectif peut transformer ces contraintes en réussite.

Et demain ? Les perspectives s'esquissent déjà : prolonger le festival d'une ou deux soirées supplémentaires, inviter un parrain, continuer à innover sans jamais trahir l'esprit d'origine. Une chose est sûre : la scène n'a pas fini de vibrer.

La 19ème édition est d'ores et déjà annoncée, du 5 au 10 avril 2027. Une date à inscrire, comme une évidence, dans les agendas.













Quand le décor raconte une histoire : immersion avec Patrick et Chantal

Derrière chaque édition du Festival des Marais se cache une métamorphose. Celle du théâtre, entièrement repensé autour d'un thème annuel. Et au cœur de cette transformation, deux esprits créatifs : Patrick et Chantal.
Chaque année, ils imaginent un univers, un fil conducteur qui enveloppe le public dès l'entrée dans la salle. L'an dernier, les spectateurs ont traversé un Moyen Âge revisité. Cette année, place à un imaginaire plus littéraire : Les Fables de La Fontaine.

Tout commence souvent par une idée simple, presque intuitive. Pour cette édition, l'envie initiale était de travailler autour du recyclage. Puis, au détour d'une conversation, les Fables s'imposent comme une évidence : un patrimoine français riche, théâtral, foisonnant de personnages. Le lien est trouvé.

À partir de là, le processus créatif s'enclenche. Sur les 423 fables écrites par Jean de La Fontaine, neuf sont sélectionnées. De ces textes naissent seize personnages emblématiques : la cigale et la fourmi, le loup et l'agneau, le rat des villes et le rat des champs. Autant de figures qui prennent vie, non pas sur scène, mais dans le décor lui-même.

Patrick esquisse alors les premières idées. Chaque personnage est pensé à partir d'objets du quotidien, détournés avec ingéniosité. Un ballon de football devient la carapace d'une tortue. Les matières, les formes, les couleurs s'assemblent pour créer un univers à la fois ludique et poétique.
Le projet prend ensuite une dimension collective. Les tâches sont réparties entre les membres du bureau et les bénévoles. Chacun apporte sa pierre à l'édifice, dans une effervescence croissante. Les deux dernières semaines sont souvent les plus intenses : le temps s'accélère, les idées se concrétisent, et peu à peu, le décor prend vie.

À l'arrivée, le résultat dépasse toujours les attentes. Le théâtre n'est plus seulement un lieu, mais une immersion. Un monde à part entière, où le spectateur entre avant même que le rideau ne se lève.
Et c'est peut-être là, dans cette attention aux détails, dans cette créativité généreuse, que réside l'une des plus grandes forces du Festival des Marais : faire du théâtre une expérience totale, où chaque élément raconte une histoire.









LE DOSSIER







ELECTIONS MUNICIPALES

Les urnes ont parlé, la commune a choisi son avenir

Le 15 mars 2026, les habitantes et habitants de notre commune ont pris part à un moment fort de démocratie locale. Il n'y a eu qu'un seul tour, et le verdict est clair : avec 58,08 % des voix, la liste de Rosine Lesieur l'a emporté, assurant la continuité de l'action municipale. Les listes de Franck Simon et Pascal Marie ont accueilli respectivement 27,51 % et 14,41 % des suffrages.

Le conseil municipal nouvellement élu a constitué son équipe, élisant le maire et désignant les adjoints. Cette équipe, mêlant expérience et dynamisme, sera chargée de porter les projets communaux et de faire vivre les valeurs de proximité, de solidarité et de service public. Ce dossier est entièrement consacré à la présentation de cette nouvelle équipe et de ses missions pour notre commune.

Les Étapes des Élections Municipales 2026

Si le jour du vote est bien identifié par chacun, les mois de préparation qui le rendent possible demeurent plus discrets. L'organisation d'un scrutin municipal s'inscrit en effet dans un cadre réglementaire précis et nécessite une mobilisation soutenue des services communaux.

La préparation et la réalisation de ces élections engagent pleinement les agents de la collectivité, et en particulier ceux du Pôle Population. Sous l'autorité du Maire, ils assurent la mise en œuvre opérationnelle de l'ensemble des procédures prévues par la loi, dans le respect des principes de neutralité, d'égalité et de transparence.

À travers cette frise chronologique, nous vous invitons à découvrir les différentes étapes de cette organisation et le rôle essentiel des équipes du Pôle Population, qui préparent, coordonnent et sécurisent chaque phase du processus électoral, depuis la mise à jour des listes électorales jusqu'à la transmission officielle des résultats aux autorités compétentes.



Le rôle de l'agent communal dans les élections municipales

1 /Révision et tenue des listes électorales
L'agent communal instruit les demandes d'inscription, tout en vérifiant soigneusement les pièces justificatives telles que l'identité et le domicile des administrés. Il met à jour le répertoire électoral unique via la plateforme de l'INSEE, gère les changements d'adresse connus et accueille les citoyens pour les informer de leurs droits. Il répond également aux recours gracieux ou contentieux, garantissant ainsi une liste électorale fiable, socle indispensable de tout scrutin régulier.

2/ Information des électeurs
L'agent communal organise l'édition et l'envoi des cartes électorales, met à jour les panneaux d'affichage réglementaires et diffuse les informations pratiques par différents canaux : site internet, bulletin municipal ou affichage en mairie. Il répond aux questions sur les procurations, les horaires et l'accessibilité des bureaux de vote, jouant un rôle pédagogique et rassurant auprès des électeurs.

3 / Gestion des candidatures
Même si les candidatures sont déposées en préfecture, l'agent communal reçoit les arrêtés préfectoraux, prépare les panneaux d'affichage officiels et organise l'ordre d'affichage réglementaire.

4/ Organisation matérielle du scrutin
L'agent communal détermine et prépare les bureaux de vote, commande et contrôle le matériel nécessaire (urnes scellées, isoloirs, enveloppes, listes d'émargement) et assure la mise en place des tables, de la signalétique et de l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite. Il constitue les équipes du bureau de vote et planifie les permanences et rotations, jouant ainsi le rôle de véritable chef d'orchestre logistique.

5/ Gestion des procurations
L'agent communal réceptionne et intègre les procurations dans le répertoire électoral unique, en vérifie la validité et reporte les mentions sur les listes d'émargement. Il informe les mandataires si nécessaire, accomplissant un travail minutieux où la moindre erreur peut compromettre un vote.

6/ Tenue du scrutin
Le jour du vote, l'agent communal accueille les membres du bureau avant l'ouverture, vérifie la conformité des opérations et assiste le président du bureau si besoin. Il gère les incidents logistiques et centralise les informations entre les bureaux et la mairie, veillant à ce que rien ne lui échappe en coulisses.

7/Dépouillement et proclamation des résultats

L'agent communal prépare les tables de dépouillement, fournit les documents réglementaires et vérifie la complétude des procès-verbaux. Il centralise les résultats et les transmet officiellement à la préfecture, faisant preuve d'une rigueur absolue pour que chaque chiffre compte.

8/ Transmission et archivage
Enfin, l'agent communal assure l'archivage des procès-verbaux, classe les documents conformément aux obligations légales et prépare d'éventuels vérifications ou contentieux, devenant ainsi la mémoire administrative de la démocratie locale.



LE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL



MAIRE
DE
CARENTAN-LES-MARAIS

Rosine LESIEUR

PREMIER ADJOINT AU MAIRE



Jérôme LEMAITRE
AMENAGEMENT
DU TERRITOIRE
GRANDS PROJETS

ADJOINTS AU MAIRE



Geneviève GUIOC
FINANCES
SANTE



Alain BERTAGNOLIO
SUIVI DES TRAVAUX
ENTRETIEN
ENVIRONNEMENT



Maryse LE GOFF
PATRIMOINE
MEMORIEL
COMMERCE



Raynald AVISSE
SECURITE
VIVRE ENSEMBLE



Marie-Laure TOUCHAIS
CULTURE
ANIMATIONS



Hervé HOUEL
AFFAIRES
SOCIALES



Catherine GUILLAIN
ENSEIGNEMENT
JEUNESSE



Xavier LEVRARD
SPORTS



Catherine BOURCHANIN
SENIORS



Gilles PATRY
COMMUNICATION
TOURISME

MAIRES DÉLÉGUÉS



Ludovic SPIERS

SAINT-CÔME-DU-MONT
HOUESVILLE



Elisabeth RATEL

ANGOVILLE-AU-PLAIN
BRUCHEVILLE



Hubert LHONNEUR

SAINT-PELLERIN
MONTMARTIN-EN-GRAIGNES



Jean-Claude HAIZE

BRÉVANDS
CATZ
LES VEYS

CARENTAN-LES-MARAIS

CONSEILLERS MUNICIPAUX DÉLÉGUÉS


Xavier GRAWITZ


Irène DUCHEMIN


Christian LEHECQ


Emma CATHERINE


Marc SCELLES


Pascal FOUQUET


Marine LE GOVIC


David MAUNOURY

CONSEILLERS MUNICIPAUX DE LA MAJORITÉ


Marie-Agnès HEROUT


Mary-Jane LE DANOIS


Laëtitia CHARENTON


Frédérique ROQUIER


Gérard VOIDYE


Sandrine SERPIN


Dominique LELANDAIS


Nathalie RENARD


Antoine POULAIN-LE BARBEY


Julie JOBARD


Eric BAUDRY


Aline MICHEL


Christelle MOULIN


André PERRAMANT


Annick MIREUX


Dany BREARD


Sylvie JOSTE


Christian LEMASSON


Sophie ADJEDJ

CONSEILLERS MUNICIPAUX DE LA MINORITÉ


Franck SIMON


Delphine PIGNOT


Jacques POISSON


Jessica JULIENNE


Thierry LEGOUPIL


Sylvie LELONG


Vivien VOISIN


Pascal MARIE


Guylaine BUTEL


Natacha REMILLY

MAIRES DÉLÉGUÉS ET ÉLUS DE PROXIMITÉ



Ludovic SPIERS



Christian
LEHECQ
Houesville



Elisabeth RATEL



Irène
DUCHEMIN
Brucheville



Geneviève
GUIOC
Vierville

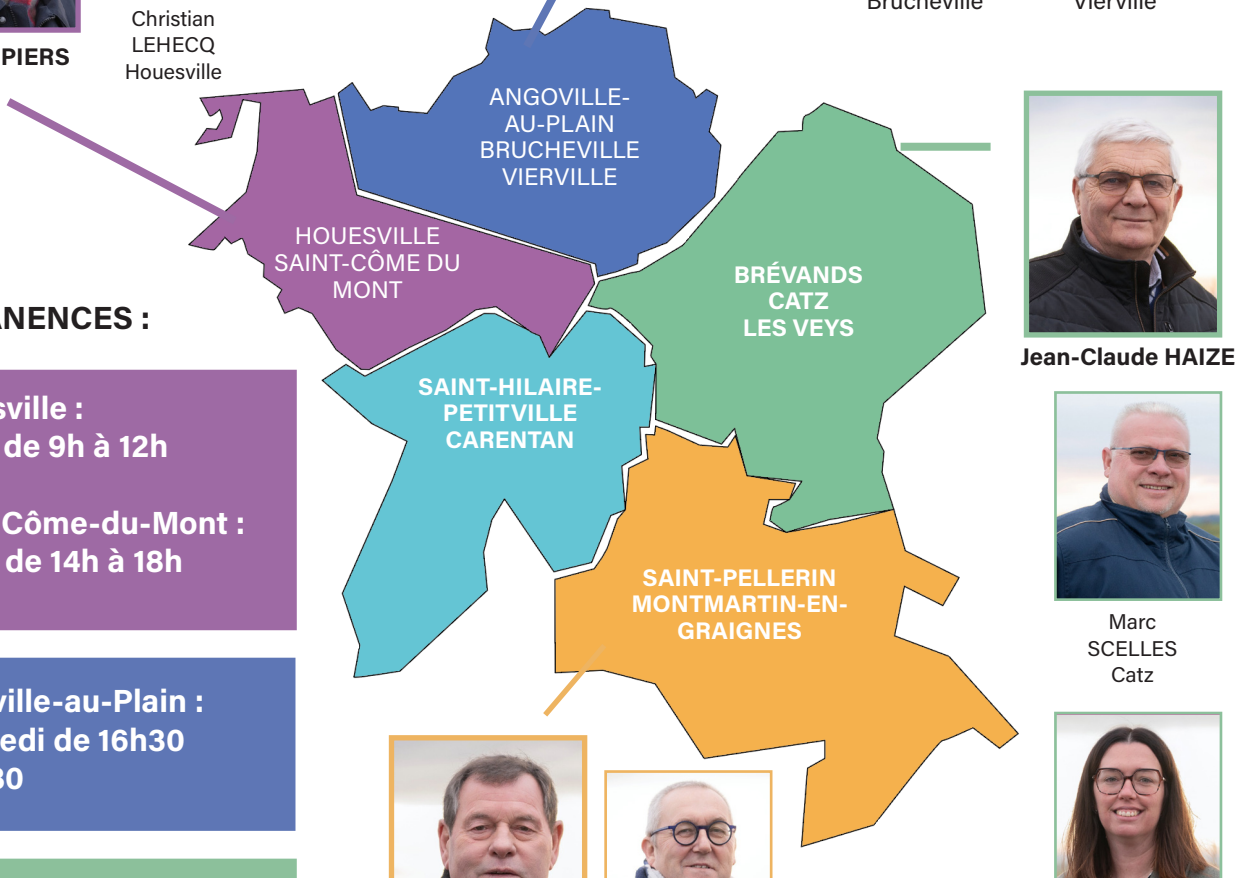

Jean-Claude HAIZE

Marc
SCELLES
Catz

Marine
LE GOVIC
Brévands

Hubert LHONNEUR



Pascal
FOUQUET
Saint-Pellerin

PERMANENCES :

Houesville :
Lundi de 9h à 12h

Saint-Côme-du-Mont :
Mardi de 14h à 18h

Angoville-au-Plain :
Vendredi de 16h30 à 18h30

Les Veys :
Jeudi de 13h3O à 14h45

Catz :
Vendredi de 13h30 à 14h45

Brévands :
Vendredi de 15h à 17 h

Montmartin-en-Graignes :
Mardi de 9h à 12h

Saint-Pellerin :
Jeudi de 15h à 18h

Pour toute demande de rendez-vous
ou suggestion, vous pouvez contacter :

Mairie de CARENTAN-LES-MARAIS
du lundi au jeudi : de 8h45 à 12h15 et de 13h15 à 17h45
le vendredi de 8h45 à 12h15 et de 13h15 à 16h45
Tél : 02.33.42.74.00
mairie.contact@carentan.fr

MISE EN PLACE DE COMMISSIONS

Une commission municipale est un groupe de travail composé d'élus du conseil municipal, réuni autour d'un domaine spécifique : culture, urbanisme, finances, environnement, affaires scolaires. Sa mission est d'étudier les dossiers avant leur présentation en séance officielle, sous la conduite du maire ou d'un adjoint délégué au domaine concerné, qui en assure l'animation, fixe l'ordre du jour et veille à la qualité des échanges.

C'est dans ce cadre que les projets sont analysés, débattus, enrichis : les élus y confrontent leurs points de vue, examinent les enjeux et ajustent les propositions. Cette phase préparatoire permet ainsi d'éclairer les décisions à venir et d'en améliorer la pertinence. Il est important de souligner que les commissions ne prennent pas de décisions définitives. Leur rôle est consultatif : elles préparent, orientent, proposent. La décision finale revient toujours au conseil municipal, seul habilité à voter les délibérations.

LUDOVIC SPIERS ÉLU PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA BAIE DU COTENTIN

Le 9 avril 2026, Ludovic Spiers a été élu président de la Communauté de communes de la Baie du Cotentin, lors de la séance d'installation du conseil communautaire à Carentan-les-Marais.

Il succède à Jean-Claude Colombel, qui ne se représentait pas. Ludovic Spiers a obtenu 27 voix sur 48 suffrages exprimés, devant Carles Dupont (18 voix) et Franck Simon (3 voix).

Le nouveau président a présenté ses priorités : développement économique, transition environnementale et action sociale, avec une attention particulière portée à l'enfance et à la jeunesse.

Comité Aménagement du territoire et grands projets :
présidé par Jérôme LEMAITRE, 1er adjoint
Membres : M. BERTAGNOLIO, M. GRAWITZ, Mme LE GOFF, M. PATRY, M. FOUQUET, Mme ADJEDJ, M. LELANDAIS, M. HAIZE, Mme HEROUT, Mme LE DANOIS, M LHONNEUR, Mme JOBARD, M. SCELLES, Mme CHARENTON, M. LEHECQ, M. LEGOUPIL.

Comité Suivi des travaux /Entretien et environnement :
présidé par Alain BERTAGNOLIO, adjoint
Membres : M. LEVRARD, Mme MOULIN, M. LELANDAIS, M. HAIZE, Mme HEROUT, M. BAUDRY, Mme JOBARD, Mme CHARENTON, M. POISSON, M. FOUQUET, Mme ADJEDJ.

Comité chemins ruraux et de randonnée :
présidé par Jean Claude HAIZE, maire délégué
Membres : Mme ROQUIER, Mme ADJEDJ, M. LELANDAIS, M. PERRAMANT, Mme MIREUX, Mme JOBARD, M. POISSON et M. BREARD

Comité voirie communale :
présidé par Hubert LHONNEUR, maire délégué
Membres : M. LELANDAIS, M. HAIZE, Mme JOBARD, M. LEHECQ, M. POISSON, Mme RENARD

Comité Seniors :
présidé par Catherine BOURCHANIN, adjointe
Membres : M. VOIDYE, Mme MICHEL, Mme SERPIN, Mme LE DANOIS, Mme RENARD, Mme CHARENTON, M. HOUEL, Mme LELONG

Comité Santé :
présidé par Geneviève GUIOC, adjointe
Membres : M. HOUEL, Mme SERPIN, Mme BOURCHANIN, Mme JOSTE, Mme LELONG

Comité Vivre Ensemble:
présidé par Raynald AVISSE , adjoint
Membres : Mme MOULIN, Mme SERPIN, Mme ADJEDJ, Mme RENARD, M. MAUNOURY, M. PERRAMANT, Mme HEROUT

Comité Enseignement et Jeunesse :
présidé par Catherine GUILLAIN, adjointe
Membres : Mme CATHERINE, Mme SERPIN, Mme LE GOVIC, Mme JOBARD, M. POULAIN-LE BARBEY, M. LEMAITRE

Comité Sports :
présidé par Xavier LEVRARD, adjoint
Membres : M. BERTAGNOLIO, M. POULAIN-LE BARBEY , M. MAUNOURY, M. BAUDRY, M. SCELLES, M. VOISIN, M. LEMAITRE, Mme PIGNOT

Comité Culture et Animations :
présidé par Marie Laure TOUCHAIS, adjointe
Membres : M. PERRAMANT, Mme MOULIN, M. PATRY, M. LEMASSON, Mme. BOURCHANIN, Mme ADJEDJ, Mme MIREUX, Mme ROQUIER, Mme RENARD, Mme JOSTE, Mme CHARENTON, Mme LE GOVIC, Mme LELONG, Mme GUILLAIN

Comité communication et tourisme :
présidé par Gilles PATRY, adjoint
Membres : M. POULAIN-LE BARBEY, M. VOIDYE, M. LEMASSON, Mme ADJEDJ, Mme JOSTE, Mme HEROUT, Mme LE GOVIC et M. PERRAMANT

Comité Patrimoine et mémoriel :
présidé par Maryse LE GOFF, adjointe
Membres : M. VOIDYE, Mme CATHERINE, M. PATRY, Mme JOSTE, Mme RATEL, Mme LE DANOIS

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

PERSONNEL-ÉLUS

- Création de trois emplois d'agents recenseurs – emploi de non titulaire pour faire face à des besoins occasionnels ou saisonniers
- Affectation du personnel – régie eau potable et eaux usées
- Régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel – RIFSEEP
- Création d'un emploi et mise à jour du tableau des emplois
- Mise en place de l'indemnité de maniement de fonds – IMF
- Indemnité forfaitaire pour les fonctions itinérantes
- Indemnité forfaitaire complémentaire pour les élections
- Création d'un poste pour accroissement saisonnier
- Détermination du nombre de postes d'adjoints
- Election des adjoints au Maire
- Charte de l'élu local

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET CONVENTIONS :

- Convention de servitudes Enedis – Raccordement à Auvers du site de la station de pompage mis à disposition de l'Isthme du Cotentin
- Avis sur l'enquête publique concernant la demande d'autorisation environnementale présentée par la société Cargill France SAS relative au plan d'épandage
- Approbation de la modification des statuts du syndicat de l'Isthme du Cotentin
- Convention constitutive de groupement de commande pour la réalisation du schéma directeur d'alimentation en eau potable
- Gestion du foyer des jeunes travailleurs de Carentan-les-Marais – Partenariat avec le foyer des jeunes travailleurs de Saint-Lô Agglo
- Avis sur le raccordement électrique du parc éolien en mer Centre-Manche 2 à une station de conversion située dans le Calvados
- Approbation des zonages relatifs à la candidature d'inscription des plages du débarquement au patrimoine mondial de l'Unesco
- Convention de mise à disposition de salle avec l'université inter-âges
- Mise à disposition de salles communales dans le cadre des élections municipales
- Convention de partenariat avec le Département de la Manche pour une bibliothèque municipale
- Convention de servitudes Enedis - Le Gibet
- Convention d'objectifs et de moyens entre la ville de Carentan-les-Marais et le Club Sportif Carentanais
- Avis sur la demande présentée par la SCEA Lionel MARIE sur la commune de Montmartin-en-Graignes, commune déléguée de Carentan-les-Marais

BUDGET

- Dépôt de nouvelles demandes de subventions pour la restauration de l'église Notre-Dame de Carentan
- Dépôt de nouvelles demandes de subventions pour la restauration des trois tableaux situés dans l'église de Saint-Pellerin
- Dépôt de nouvelles demandes de subvention pour l'aménagement d'une piste cyclable route de Saint-Côme
- Décision modificative budgétaire n°1/2025 du budget Clos Bataille 3
- Décision modificative budgétaire n°1/2025 du budget Gloria
- Décision modificative budgétaire n°1/2025 du budget eau potable
- Décision modificative budgétaire n°2/2025 du budget assainissement
- Fixation d'un prix de vente pour la cession des panneaux de rue déposés dans le cadre de la modification d'adressage
- Cession de terrains à Saint-Hilaire-Petitville dans le cadre d'un projet industriel
- Tarifs saison culturelle 2026
- Tarifs et contre-valeur de performance – eau et assainissement pour l'année 2026
- Mise à jour du règlement financier de la mensualisation du service public de l'eau potable et de l'assainissement pour le territoire de Carentan-les-Marais
- Tarifs communaux pour l'année 2026
- Décisions modificatives budgétaires
- Octobre rose – Bilan financier et reversement des recettes collectées
- ndemnisation directe suite à un sinistre
- Dépenses d'investissement 2026 – Autorisation d'engager, liquider et mandater 25% des crédits ouverts en 2025
- Rapport d'orientation budgétaire
- Subvention d'équilibre au CCAS de Carentan-les-Marais
- Cloture du budget annexe lotissement Clos Bataille 3
- Reprises anticipées des résultats 2025
- Budgets primitifs 2026
- Subventions aux associations pour l'année 2026
- Subvention au CCAS de Carentan-les-Marais
- Participation financière aux frais de scolarité à verser aux écoles privées
- Participation financière aux frais de scolarité à verser par les communes ne disposant pas d'écoles

ÉCONOMIE

- Ouvertures dominicales pour l'année 2026
- Rapport 2024 sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable et de l'assainissement pour le territoire de Carentan-les-Marais
- Rapport de la délégation de service public du cinéma le Cotentin
- Adoption du rapport 2024 sur le prix et la qualité du service public d'alimentation en eau potable du SIAEP de Sainte-Marie-du-Mont

PATRIMOINE

- Eglise Saint-Hilaire de la commune historique de Saint-Hilaire-Petitville – demande de désaffectation auprès de l'autorité Préfectorale
- Nouvelle mise aux enchères du bateau la Belle de Carentan
- Acquisition du bateau Belle de Carentan
- Cessions des biens suite au legs de Monsieur Paul BLUZAT
- Etat des cessions et des acquisitions 2025
- Cession de la parcelle 010-A-123 située sur la commune déléguée d'Angoville-au-Plain
- Site Gloria - Cession de l'ilot 2 à AMB Finances
- Site Gloria - Cession de l'ilot 3 à CL Immobilier
- Site Gloria - Cession de l'ilot 6 à Manche Habitat
- Cession du chemin Rougeval à Carentan-les-Marais
- Cession du chemin rural «Village Beauche» à Brévands
- Cession d'un chemin rural (karting) à Montmartin-en-Graignes
- Cession d'un chemin rural «la Goucherie» à Montmartin-en-Graignes
- Cession de la voie communale «Route des Capucines» à Montmartin-en-Graignes
- Cession du chemin rural des «Lignières» à Saint-Côme-du-Mont
- Déclassement du chemin rural du «Petit Marais» à Carentan-les-Marais

Depuis le 1er juillet 2022, l'ensemble des délibérations et des procès-verbaux des conseils municipaux sont publiés sur le site internet de la Ville. Flashez le QR Code pour y accéder.

Vous pouvez également les lire sur ce Totem situé à l'entrée de la Mairie.



LES TRIBUNES

Tribune de la Majorité

« Voici notre équipe municipale installée, après avoir remporté dès le premier tour les élections du 15 mars dernier. Un petit retour sur ce scrutin : même si notre liste s'inscrivait dans la continuité de celle de Jean-Pierre Lhonneur, le changement de maire ainsi que le départ de plusieurs adjoints et conseillers municipaux étaient des facteurs pouvant laisser supposer que ces élections seraient difficiles à remporter. A cela s'est ajoutée la volonté manifeste d'un parti politique, par la voix de son représentant départemental, de « prendre » la mairie de Carentan-les-Marais. Les résultats sont tombés le dimanche soir, après une campagne que nous estimons avoir menée avec sérieux, de manière consciencieuse. Dans chacun des bureaux de vote, sans exception, vous nous avez placés largement en tête. Ce résultat est pour nous avant tout une marque d'encouragement. Continuons le travail engagé depuis de nombreuses années, car nous allons dans le bon sens. Voilà, simplement, l'interprétation que nous faisons de votre vote. Il n'est pas dans notre nature d'ignorer les oppositions au conseil municipal : le dialogue est nécessaire pour qui souhaite échanger. Les commissions sont constituées ; les premières réunions ont eu lieu et les suivantes sont programmées.

Vous le savez, la proximité est un mot souvent employé par notre liste. Il n'est pas question de renier cette manière d'agir. Alors, n'hésitez pas à nous faire remonter vos observations et suggestions : c'est sur le terrain que tout commence. Au plaisir de vous rencontrer, chacune et chacun, toujours dans le respect et la bienveillance.»

Jérôme Lemaître

Tribunes de la Minorité

« Nous tenons à remercier chaleureusement les électeurs qui nous ont accordé leur confiance. Grâce à vous, nous sommes aujourd'hui le premier groupe d'opposition au sein du conseil municipal de Carentan-les-Marais. Soyez assurés que nous mettrons toute notre énergie et notre engagement au service des habitants, afin de défendre au mieux les intérêts de notre commune. Le nouveau découpage, voulu par la nouvelle municipalité lors du conseil municipal d'installation, interroge. Quatre maires délégués pour représenter douze communes aux problématiques et aux intérêts différents : toutes ces communes seront-elles aussi bien représentées ? Nous n'en sommes pas convaincus et nous serons très vigilants sur ce sujet. Quel avenir pour les communes historiques ? Cette nouvelle organisation appelle une vigilance particulière quant au nombre d'adjoints. Les maires délégués, adjoints de plein droit, portent leur effectif à quinze. Une telle évolution mérite d'être appréciée au regard des principes de maîtrise des dépenses publiques.»

Franck SIMON

« En tant qu'élus de l'opposition, on nous accorde quelques lignes dans ce bulletin d'information municipal, nous tenons à vous remercier d'avoir honoré votre devoir en vous déplaçant aux urnes. Force est de constater que les transformations annoncées par notre nouveau maire pendant sa campagne ne seront pas respectées : il est déjà voté qu'il n'y aura pas de maire délégué dans chacune des communes, il existe une diminution de l'indemnité des élus mais qui n'a pas d'impact sur le budget puisque la quantité de bénéficiaires ayant augmenté l'enveloppe globale reste la même. Mes collègues et moi -même, bien que minoritaires compte tenu des résultats des élections, gardons notre ligne de conduite pour faire entendre notre voix sur les sujets qui nous tiennent à cœur et que nous avons défendus : sécurité et tranquillité publique, commune équitable socialement, développement économique, environnement et gestion des finances pour les 12 communes historiques de la commune nouvelle de Carentan-les-Marais. »

Groupe Réussir collectivement









OCTOBRE ROSE *solidaire*

Le 18 octobre 2025, la ville de Carentan-les-Marais s'est teintée de rose. Ils étaient 1 267, coiffés de bonnets éclatants, à arpenter les rues avec une énergie contagieuse et une conviction partagée : faire reculer la maladie, pas à pas. Deux mois plus tard, le 19 décembre, dans la salle du conseil municipal, l'émotion avait la couleur de la gratitude. Entouré de Geneviève Guioc, adjointe à la santé, de Mickaël Montigny, responsable du service des sports, et des membres des commissions santé et sport, le maire Jean-Pierre Lhonneur a remis à la Ligue contre le cancer un chèque de **9 824,38 €.**

Au-delà du montant remis, c'est l'esprit d'Octobre Rose à Carentan-les-Marais qui mérite d'être salué : une ville rassemblée, des générations mêlées, une cause portée avec humanité et détermination.

Rendez-vous
Samedi 17 octobre 2026

LES ÉGALUANTES *Une décennie !*

Du 27 au 30 novembre 2025, la 10ème édition des Égaluantes a confirmé l'attachement du public à ce rendez-vous culturel. Plus de 16 000 festivaliers ont été accueillis au fil des projections et des temps forts du week-end.

En 7 jours, 87 séances ont été proposées, dont 26 à destination des scolaires. Plus de 2 000 élèves, de la maternelle au lycée, ont ainsi découvert des films en avant-première, certains vivant leur toute première expérience en salle grâce à la tournée en Cinémobile.

Le festival a également rassemblé plus de 150 enfants lors des animations des P'tiots Égalués et accueilli près de 40 jeunes cinéastes normands pour une journée dédiée aux métiers du cinéma.

Portée par 140 bénévoles et soutenue par de nombreux partenaires, cette édition anniversaire confirme la place des Égaluantes comme événement fédérateur. Rendez-vous pour la 11ème édition **du 26 au 29 novembre 2026.**





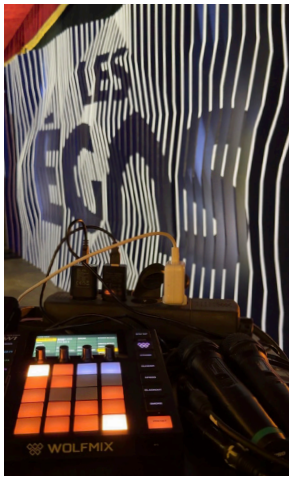



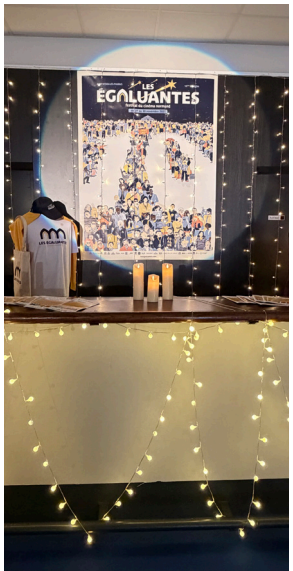

LE TÉLÉTHON *ville ambassadrice*



En décembre 2025, la ville de Carentan-les-Marais a vibré au rythme de la solidarité en devenant l'une des quatre villes ambassadrices du Téléthon en France, accueillant pendant deux jours un formidable élan collectif au service de la recherche contre les maladies rares.

Les 5 et 6 décembre, habitants, associations, commerçants, écoles et bénévoles ont uni leurs forces pour faire battre le cœur de la ville au rythme des défis, des animations et des rencontres, sous les projecteurs nationaux du Téléthon. Durant près de trente heures d'animations, la cité normande s'est transformée en véritable village de solidarité avec des défis sportifs et festifs, des marches gourmandes, des ventes solidaires, des reconstitutions historiques et de nombreux moments de partage qui ont rassemblé petits et grands autour d'un même objectif : faire avancer la recherche et soutenir les familles touchées par la maladie.







Record historique : c'est la première fois, depuis la création des villes ambassadrices, qu'une ville dépasse les 100 000 euros de dons"

L'enthousiasme et l'engagement de toute une population ont permis de réaliser un résultat remarquable, puisque 146 218,11 euros ont été collectés lors de cette édition 2025 : un montant record qui témoigne de la générosité et de la mobilisation exceptionnelle du territoire. Cette réussite est avant tout celle d'une ville rassemblée, d'une énergie collective et d'un élan de solidarité qui ont fait de ce Téléthon un moment intense, chaleureux et profondément humain.

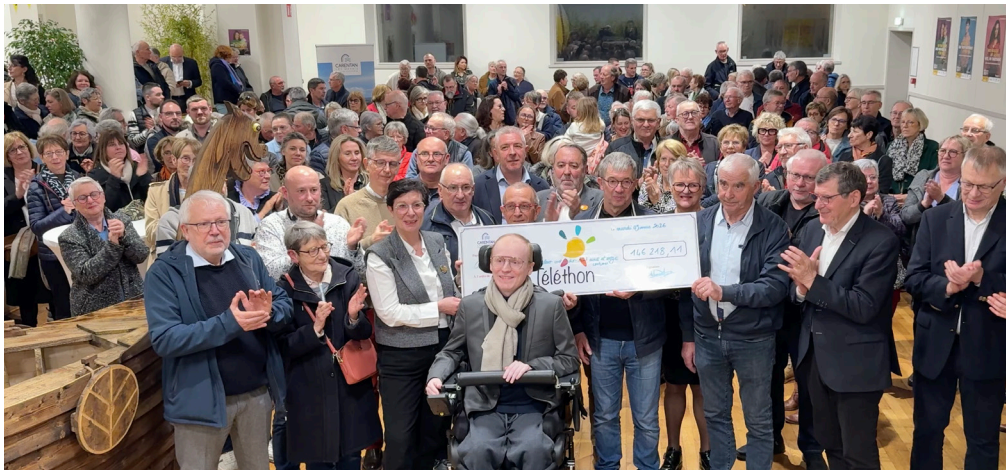



La municipalité tient à adresser ses plus sincères remerciements à toutes les associations qui ont imaginé, préparé et animé ces nombreuses actions solidaires, aux partenaires et entreprises qui ont soutenu l'événement, ainsi qu'aux bénévoles dont l'engagement et la générosité ont été indispensables à la réussite de ces journées. Un remerciement tout particulier est également adressé à Mickael Montigny et aux agents communaux des services techniques qui, une fois encore, ont été pleinement mobilisés pour accompagner l'organisation et le bon déroulement de l'événement.

Nous pouvons être fiers de nos associations

Le Téléthon 2026 aura lieu les vendredi 4 et samedi 5 décembre 2026

Cette édition 2026 sera symbolique, car elle marquera les 40 ans du Téléthon, un anniversaire important pour cette grande chaîne de solidarité.









LA CORRIDA *de noel*

Portée par les élus, le service des sports, les bénévoles et les partenaires locaux, cette course conviviale, organisée le 14 décembre 2025, a une nouvelle fois confirmé son succès. L'événement a rassemblé 1 540 participants, dont 550 enfants issus des écoles primaires et des collèges du territoire. Une mobilisation remarquable! Si l'engouement ne faiblit pas, les organisateurs réfléchissent toutefois à l'évolution du parcours. Les rues du centre-ville offrent un cadre attractif dont la capacité reste limitée face à l'augmentation constante du nombre d'inscrits.

Quelques semaines après l'événement, des coupes ont été remises aux établissements les plus représentés ainsi que des bons d'achat. Pour l'édition 2026, l'objectif est d'ores et déjà fixé : maintenir, voire renforcer,

Rendez-vous
Dimanche 13 décembre 2026

L'EXPO ARTISTES *en Cotentin*

Le gymnase du Haut Dick a accueilli, en décembre dernier, la 23ème édition de l'exposition collective organisée par la Ville. Près de 60 artistes locaux y ont présenté leurs œuvres : 49 peintres, six photographes et deux sculpteurs.

Plusieurs prix ont été décernés par le jury : Didier Poisson (sculpture), Thierry Larrivière (photographie), Anita Malagré (peinture abstraite) et Jacques Leloutre (peinture figurative). Le public a également été invité à voter pour son œuvre coup de cœur. Cette édition a mis à l'honneur Jacky Billiau, désigné invité d'honneur, salué pour son engagement fidèle depuis la création de l'événement aux côtés de Michel Loquet. La municipalité remercie chaleureusement l'ensemble des artistes et les nombreux visiteurs qui ont contribué au succès de ce rendez-vous culturel incontournable.

Prochain rendez-vous : la 24ème édition se tiendra du 18 décembre 2026 au 2 janvier 2027. Les inscriptions ouvriront dès la fin du mois d'août.





Merci aux bénévoles qui rendent cette manifestation possible.

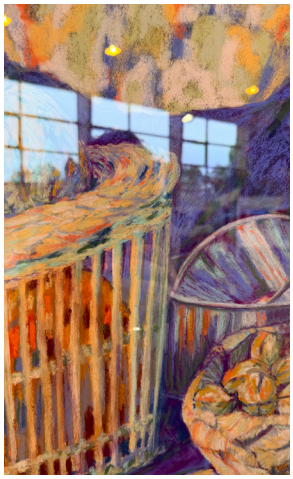





LE CARNAVAL *haut en couleur !*

Pour cette deuxième édition du carnaval, une nouveauté marquante a rythmé les festivités : Monsieur Carnaval a été embrasé par les Archers du Marais. Dans la tradition carnavalesque, ce moment symbolique permet de laisser derrière nous les malheurs de l'hiver pour accueillir, dans les flammes et la lumière, les couleurs du printemps à venir. L'imagination était également à l'honneur. Petits et grands avaient rivalisé de créativité, offrant au public un défilé haut en couleur où les plus beaux déguisements étaient au rendez-vous. En tête de cortège, les majorettes « Red and Black Girls » ont ouvert la marche avec des chorégraphies parfaitement millimétrées, entraînant le public dans l'ambiance festive. À l'arrière du défilé, le groupe de percussions « Ça R'samba Koi » a su donner le rythme jusqu'au bout du parcours, sous une pluie de confettis.

Un grand merci à toutes celles et ceux qui ont participé au défilé et contribué à faire de ce carnaval un moment de fête et de partage.











TEMPS FORTS À VENIR

FÊTE DE LA MUSIQUE
20/06



SUMMER BREAK
11/07



FÊTE DE L'EAU
25/07



AGENDA 2026

DDAY 82 *toujours autant d'évènements*

ZOOM SUR LE BAL DE LA LIBÉRATION



SAMEDI 6 JUIN
à 19h

À l'occasion du 82ème anniversaire du Débarquement, la Ville de Carentan-les-Marais convie habitants et visiteurs à une soirée d'exception : le Bal de la Libération. Le samedi 6 juin, à partir de 19h et jusqu'à minuit, la Salle du Haut Dick vibrera au rythme des années 1940 pour célébrer, en musique et en élégance, l'esprit de 1944.

PROGRAMMATION MUSICALE

Pour faire revivre l'atmosphère des bals d'époque, quatre formations musicales d'exception seront réunies :

(19h/20h)
- Harmonie Municipale

L'ensemble emblématique de la ville ouvrira la soirée avec un répertoire festif et solennel, entre tradition et émotion.

- Orchestre de l'Armée américaine

Une présence forte et symbolique pour cette commémoration, avec les sonorités militaires et swing qui ont marqué l'époque.

(20h-22h)
- Bul Mazette

Bul Mazette, ce sont quatre musiciens hors-pair insufflant un parfum de liberté sur des airs que chacun fredonne encore.

(22h-00h)
- Madeeson & Co

Place au rythme et à la danse ! Ce groupe fera vibrer la piste avec un répertoire swing et jazz irrésistible, pour replonger le public dans l'énergie des années 40.

Tenue d'époque recommandée : Sortez vos plus belles silhouettes rétro pour faire revivre l'élégance des bals de la Libération.

INFORMATIONS

Conditions d'entrée & billetterie

Tarifs :
* Adulte : 12 €
* Enfant (10 à 16 ans) : 5 €
* Gratuit pour les moins de 10 ans

Billetterie :
* En ligne
* En mairie
* À la médiathèque
* Et sur place le soir de l'événement (dans la limite des places disponibles)

Restauration sur place dès 18h30.



MAI

MARDI 12
LES 3 CONTES DE PERRAULT
Théâtre Halle - 20h

SAMEDI 30
CONCERT DE PRINTEMPS
Théâtre Halle - 16h

SAMEDI 30
PIERRES EN LUMIÈRES
Informations sur le facebook de la ville

JUIN

DU 3 AU 8
D-DAY82
Informations sur le facebook de la ville

SAMEDI 20
FÊTE DE LA MUSIQUE SPÉCIALE POUR ENFANT
Le presbytère - 14h

JUILLET

SAMEDI 11
SUMMER BREAK FUN RADIO
Concert
Port de plaisance - 21h00

LUNDI 13
FEU D'ARTIFICE
Gloria- 22h30

SAMEDI 25
FÊTE DE L'EAU
Port de plaisance - 14h

SEPTEMBRE

LE 19 ET 20
LES JOURNÉES DU PATRIMOINE
Informations sur le facebook de la ville

DIMANCHE 27
CABARÉTRO
Théâtre Halle - 17h

OCTOBRE

VENDREDI 9
UN NORMAND À PARIS
Théâtre Halle - 20h45

SAMEDI 17
MARCHE D'OCTOBRE ROSE
Gymnase Haut Dyck - 16h30

JEUDI 22
UNE BALANÇOIRE SUR LA LUNE
Théâtre Halle - 16h

SAMEDI 31
HALLOWEEN
Informations sur le facebook de la ville

NOVEMBRE

VENDREDI 6
SCÈNE DE CORPS ET D'ESPRIT
Théâtre Halle - 20h45

DU 21 AU 22
160 ANS DE L'HARMONIE MUNICIPALE

DU 26 AU 29
LES ÉGALUANTES

DÉCEMBRE

DIMANCHE 13
CORRIDA DE NOËL
Centre ville - Journée

MARDI 22
L'ENFANT MAGICIEN
Théâtre Halle - 16h

DU 18 AU 2 JAN.2027
ARTISTES EN COTENTIN
Gymnase du Haut Dyck
de 14h à 18h

Lorsque la mention « Informations sur le Facebook de la Ville » apparaît, cela signifie que la date de l'événement est arrêtée au moment de l'impression de ce bulletin mais que les détails restent à préciser et que vous pourrez les retrouver sur le Facebook et le site internet de la ville.

THÉS DANSANTS

Les réservations sont effectives deux semaines avant la date du thé dansant au 02.33.42.74.00.

Salle des fêtes - 14h
Tarif : 10€

JEUDI 28 MAI
avec Stéphane FAUNY

JEUDI 24 SEPTEMBRE
avec Alain DUVAL

JEUDI 29 OCTOBRE
avec Stéphane MERCIER

82ÈME ANNIVERSAIRE DU D-DAY

Carentan-les-Marais

LE PROGRAMME

MERCREDI 03 JUIN

11h00 - 12h00 Sauts en chute libre RCPT et de l'Armée US
- Hippodrome Maurice de Folleville

CÉRÉMONIE OFFICIELLE



16h00 **Monument Carré de Choux**
- Route de Saint-Côme

17h00 **Défilé militaire**
- Du Carré de Choux au Monument Signal

17h30 **Cérémonie Monument Signal**
- Devant la mairie

18h00 **Défilé militaire**
-Du monument Signal au port

18h30 **Vin d'honneur / Cocktail**
- Esplanade du port

JEUDI 04 JUIN

09h00-12h00 Exposition de véhicules
- Places de la République et du Marché aux Pommes

11h15 **Cérémonie de remise des médailles du 23 juin 1944; *hommage aux victimes***
- Place de la République

13h30 **Dépôt de gerbe au monument Cole**
- Route de Saint-Côme

17h00 Défilé de véhicules
- Arrivée place du Marché aux Pommes

VENDREDI 05 JUIN

12h00-14h00 D-Day Village, Orchestre Heeresmusikkorps Neubrandenburg
- Place Vauban

14h30-15h00 D-Day Village, Orchestre de l'école des Hauts Champs
- Place Vauban

16h00- 19h00 Exposition de véhicules d'époque, Les Voyageurs du Passé *- Place de la République*

19h00- 20h30 Défilé de mode années 40, Les Voyageurs du Passé, Entrée libre *- Théâtre Halle*

SAMEDI 6 JUIN

08h00-17h00 Bourse militaire
- Marché aux Bestiaux

10h30 Célébration œcuménique
- Église d'Angoville-au-Plain

11h30 Cérémonie **Angoville-au-Plain** *- Place Toccoa*

12h30- 14h30 D-Day Village, concert Sax à Gogo
- Place Vauban

14h30- 16h00 Concert Madeeson & Co + Swing'N danses
- Place du Marché aux Pommes

16h00- 17h00 Arrivée des vétérans, armées US et FR Carentan Liberty March et exode
- Place du Marché aux Pommes

17h00- 18h00 Concert Madeeson & Co + Swing'N danses
- Place du Marché aux Pommes

19h00- 00h00 Bal de la libération *- Salle du Haut Dyck*
- Entrée payante - Billetterie en ligne
- Tenue d'époque appréciée !
- Ouverture des portes à 18h30

19h44 Les clochers de la liberté
- Parvis de l'Eglise de Saint-Hilaire-Petitville

D-DAY EXPERIENCE NORMANDY — NORMANDY VICTORY MUSEUM — D-DAY LIVE

CARENTAN LES MARAIS PORTE DU COTENTIN

82ÈME ANNIVERSAIRE DU D-DAY

DIMANCHE 07 JUIN

10h30 Cérémonie Filthy 13 - *Lieu dit Le Moulin*

11h00 Cérémonie **Saint-Côme-du-Mont**
- Place de l'Eglise

13h30-15h30 D-Day Village , concert Les Mourot's
- Place Vauban

14h30-15h30 Le crépuscule des Aigles, conférence
Denis Van Den Brink, historien
- Théâtre Halle

15h00- 16h00 Défilé de véhicules d'époque
- Départ route américaine, arrivée places du Marché aux Pommes et de la République

16h00- 17h00 Exposition véhicules d'époque
- Places de la République et du Marché aux Pommes

16h30 Concert Tribute to Queen, Kind Of Queen
- Place du Marché aux Pommes

CAMPS

03/06 et 07/06 Camp A.R.C.A. NEVER FORGET
- Ferme Delaunay, 8 village de la Haute Addeville, Saint-Côme-du-Mont
(le 3 de 14h à 19h et le 7 de 10h à 16h)

Du 30/05 au 07/06 Camp CLAIBORNE
- Rue de la Guinguette,
de 10h à 22h (lun,mar,mer,jeu)
et de 9h à 1h du matin (ven,sam)

EXPOSITIONS

Du 04/06 au 07/06 « MINI OVERLORD 2026 »
- Galerie d'art, rue du Chateau
de 10h à 12h et de 13h30 à 18h

Permanente « The longest Yarn »
- Église de Saint-Hilaire-Petitville
de 10h à 16h

VENDREDI 12 JUIN

17h30 Cérémonie de la libération de Carentan
- Place de la République

Fleurissement de la tombe de Danielle Laisney
- Cimetière de Carentan

POUR SUIVRE TOUTE L'ACTUALITÉ

Carentan-les-Marais vous propose de suivre toute l'actualités des événements sur le site dédié :

https://carentan1944.com

PLAN DES LIEUX PRINCIPAUX

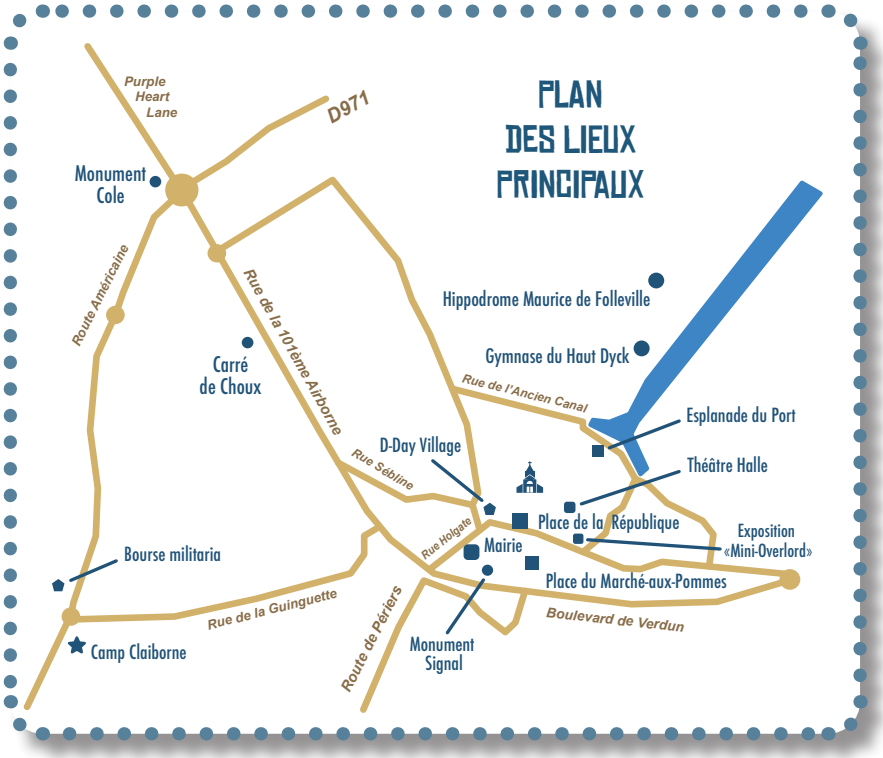

BILLETTERIE EN LIGNE

Bal de la Libération
du 06/06

+ d'informations
ici !

Billetterie du Bal

DDAY VILLAGE

Du 05 au 07 juin inclus
Place Vauban
Restauration sur place

CONCERTS :

Vendredi 05 juin
Samedi 06 juin
Dimanche 07 Juin

NORMANDIE



82e ANNIVERSAIRE DU DÉBARQUEMENT

SAINTE-MÈRE-ÉGLISE ★ UTAH-BEACH ★ CARENTAN-LES-MARAIS



©Christophe Cauchard et National Archives (342-FH8001838) | Conception : Office de Tourisme de la Baie du Cotentin - Anaïs Martin

Office de Tourisme Baie du Cotentin
Sainte Mère Eglise / Utah Beach / Carentan

ot-baieducotentin.fr